

0633 / 19

DECISION

- 9 OCT. 2019

**Le Directeur de la Caisse Marocaine
des Retraites**

- Vu la loi n° 43-95 du 07 Août 1996 portant réorganisation de la Caisse Marocaine des Retraites ;
- Vu le décret n° 2-95-749 du 20 Novembre 1996 pris pour l'application de la loi n° 43-95 ;
- Vu la décision du statut n° 39/16 du 15 mai 2017 relative à la procédure interne de recrutement à la Caisse Marocaine des Retraites ;
- Vu la loi-cadre de la C.M.R, au titre de l'exercice budgétaire 2019 ;

D é c i d e

Article 1 :

La Caisse Marocaine des Retraites organise le recrutement d'un:

- **Chargé de Développement RH**

Article 2 :

- ✓ Peuvent déposer leurs dossiers, les candidats répondant aux profils détaillés au niveau du tableau joint en annexe à cette décision ;
- ✓ Peuvent déposer leurs dossiers, les candidats de nationalité marocaine, âgés de 45 ans au plus ;
- ✓ Tous les candidats qui remplissent **les conditions requises** seront convoqués. Ils recevront une convocation par lettre recommandée à leurs adresses postales qu'ils ont renseignées sur le CV et par e-mail.

Article 3 :

- ✓ Pour envoyer votre dossier de candidature, veuillez remplir le formulaire lié à cet appel à candidatures au niveau de notre portail www.cmr.gov.ma Rubrique « [Capital Humain / Postuler](#) ».
 - Lettre de motivation ;
 - Curriculum vitae en précisant et dans l'ordre chronologique les différents postes occupés ;
 - Photocopie de la Carte Nationale d'Identité ;
 - Photocopie légalisée du/des diplômes obtenu(s) ;
 - Copie du document justifiant l'équivalence pour le cas des diplômes non délivrés par des établissements universitaires marocains ;
 - Justificatifs d'expérience.
- ✓ La date limite de dépôt de candidatures est **le mardi 29 octobre 2019 avant minuit**. Toute candidature envoyée via un autre canal ne sera pas prise en compte.
- ✓ Les listes des candidats retenus pour passer les tests seront publiées sur les sites internet www.cmr.gov.ma et www.emploi-public.ma.
- ✓ Les tests seront organisés selon les dates fixées (voir tableau joint en annexe) au siège de la CMR : Avenue El Arar, Hay Ryad, Rabat.

Article 4 :

- ✓ Les épreuves écrites et orales se dérouleront selon les modalités ci-après :

Epreuve écrite :

Sujet	Note	Durée
L'épreuve écrite sera en langue française et sera liée au poste à pourvoir	/20	3 heures

NB : Il est à signaler que seuls les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à **12/20** à l'écrit seront invités, par lettre recommandée et par email, à passer l'épreuve orale. La liste des admis sera publiée sur les sites internet www.cmr.gov.ma et www.emploi-public.ma.

Epreuve orale :

Sujet	Note	Durée
L'épreuve orale sera sous forme d'entretien avec les membres de la commission désignés par le Directeur de la CMR et portera sur 2 domaines :		
• Compétences dans le domaine des ressources humaines ;	/15	20 mn
• Connaissances du secteur de la prévoyance sociale et connaissances générales.	/5	
Total	/20	

NB : Il est à signaler qu'une note inférieure à **10/20** à l'épreuve orale sera éliminatoire.

- ✓ A la fin des épreuves orales, la commission délibérera en attribuant à chaque candidat une note moyenne sur 20 des notes obtenues aux épreuves écrite et orale et procédera ainsi à leur classement par ordre de mérite. Un procès-verbal sera dressé par les membres de la commission à cet effet.
- ✓ Il est à signaler que seuls les candidats ayant obtenu une note finale supérieure ou égale à **12/20** seront classés par ordre de mérite.
- ✓ L'annonce des résultats ainsi que la liste d'attente seront publiées sur les sites internet www.cmr.gov.ma et www.emploi-public.ma.

Le candidat retenu recevra une lettre d'admission en recommandé l'invitant à prendre attache avec les services concernés de la Caisse Marocaine des Retraites dans un délai ne dépassant pas celui fixé dans la lettre.

Dépassé le délai fixé et sauf arguments valables, tout candidat admis qui ne se met pas à la disposition de la Caisse sera considéré comme ayant renoncé au poste et sera informé de cette décision.

Dans ce cas, la Caisse procédera à la convocation du candidat classé par ordre de mérite sur la liste d'attente qui reste valable tout au long de l'année budgétaire.

Le Directeur de la Caisse
Marocaine des Retraites

Signé : Lotfi BOUJENDAR

Nombre	Poste	Profil demandé	Dates du concours
1	Chargé de Développement RH	<p>Formation : Titulaire d'un diplôme Bac+5 option gestion des ressources humaines : Lauréat de grandes écoles nationales, des universités ou équivalent et justifiant l'équivalence pour le cas des diplômes non délivrés par des établissements universitaires marocains.</p> <p>Expérience : <u>2 ans</u> d'expérience dans le domaine de Développement des Ressources Humaines.</p>	<p>L'épreuve écrite sera organisée le <u>Judi 14 novembre 2019</u></p> <p>L'épreuve orale sera organisée courant de la semaine du <u>25 novembre 2019</u></p>
Description du poste			
Principales Attributions	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les besoins en formation, en recrutement et en mobilité ; • Maîtriser l'ingénierie de formation ; • Planifier les évaluations annuelles ; • Tenir à jour les reportings d'activité de développement des ressources humaines ; • Participer aux projets des ressources humaines. 		
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> • Bon relationnel ; • Forte capacité d'adaptation et un sens important du service client ; • Bonne capacité d'analyse ; • Créatif et organisé ; • Discrétion et sens des responsabilités. 		


 Le Directeur de la Caisse
 Marocaine des Retraites
 Signé : Lotfi BOJENDAR